

**ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FOY
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame,
Monsieur,

Nous vous convoquons, par la présente, à une séance ordinaire du Conseil d'établissement qui se tiendra le mardi 16 décembre 2025. La rencontre débutera à 19h.

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture

- 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption et suivis au [procès-verbal de la rencontre du 7 octobre 2025](#)

- 2.1. Formulaires de dénonciation et renseignements personnels ; à remettre à la direction si cela n'est pas déjà fait

3. Interventions du public

4. Informations générales

- 4.1. Du président;
- 4.2. Du représentant du Comité de parents;
- 4.3. De la représentante de la communauté;
- 4.4. Des représentants des membres du personnel;
- 4.5. De la direction

4.5.1. Activités réalisées depuis le début de l'année

- 4.5.1.1. Katag (6e année)
- 4.5.1.2. Parascolaire
- 4.5.1.3. Friperie aux puces
- 4.5.1.4. Arbres

4.5.2. [Budget de l'école \(Art. 96.24\)](#)

- 4.5.2.1. (Adoption lors de la prochaine rencontre avec la nouvelle direction)

4.5.3. [Nature et moments en évaluation \(Art. 96.15\)](#)

4.5.4. Contenus obligatoires

- 6èmes [COSP](#)
- [CPS](#)
- [Éducation à la sexualité CCQ](#)

5. Adoption

6. Approbation

6.1. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (Art. 75.1)

6.1.1. Signature du président et dépôt sur site internet (Art. 83.1)

7. Consultation

8. Discussion

8.1. [Grille-matières](#) ou temps alloué aux matières obligatoires (Art 86 et 89)

8.1.1. Début des travaux

8.1.2. Approbation au CE du 17 février 2026

9. Divers

10. Levée de l'assemblée

Martin Fournier, président

Marc Chamard, directeur par intérim